Commande des manuels scolaires

Conseil des Parents d'Elèves
des Lycées F. Daguin et M. Dassault
15 rue Gustave Flaubert – BP 60265
33698 Mérignac CEDEX
Tél : 07.67.87.69.98
Mail : dag.das@free.fr
FCPEDaguinDassault

RENTREE 2022/2023

Lycée Dassault

Madame, Monsieur,

Votre enfant va faire sa rentrée au lycée Dassault en septembre ou est déjà scolarisé au lycée.

L'équipe FCPE des lycées Daguin et Dassault est présente sur le lycée Dassault.

L'équipe FCPE est une équipe solidaire et à votre écoute pour vous représenter dans les différentes instances des lycées.

L'équipe FCPE des lycées Daguin et Dassault vous informe grâce à sa page **Facebook FCPEDaguinDassault**, **ses bulletins d'informations** tout au long de l'année et **son site** https://fcpedaguindassault.fr

L'équipe FCPE des lycées Daguin et Dassault est disponible en vous accueillant à ses 2 permanences les lundis et mercredis matin au sein du lycée pour vous apporter son aide sur la constitution des dossiers FSL (Fonds Social Lycéen), sur la remise des manuels scolaires et pour tout sujet concernant la scolarité de votre enfant.

A noter dans vos agendas !

ASSEMBLEE GENERALE
Conseil local FCPE Daguin Dassault
Lundi 12 septembre à 18H

FONCTIONNEMENT DE LA BOURSE AUX LIVRES DES LYCEES DAGUIN ET DASSAULT

dag.das@free.fr ou 07.67.87.69.98

Cette année, la FCPE vous accueillera dans « les préfabriqués »
au milieu de la cour du lycée DAGUIN

COMMANDE DES LIVRES : Plusieurs possibilités

- En venant à nos permanences (dans « les préfabriqués » au milieu de la cour du lycée Daguin) selon les dates et horaires ci-dessous.
- **OU** Par courrier : Conseil local FCPE Lycées F.Daguin – 15 Rue Gustave Flaubert – BP 60265 – 33698 MERIGNAC Cedex *(Envoyez-nous svp un mail avant votre envoi à dag.das@free.fr , nous vous confirmerons la réception de votre réservation.)*
- **OU** en faisant une pré réservation via le formulaire sur notre site https://fcpedaguindassault.fr (dans l'onglet Manuels Scolaires)

Les réservations des livres doivent être impérativement faites avant le 11 juillet pour une livraison en Août

Documents nécessaires pour toute commande.

1 - Le bon de commande rempli
2 – Moyen de paiement : Chèque à l'ordre de FCPE Dassault, CB ou espèces.

PLANNING 2022

Dates de commande des livres :

Dates	Matin 8H30-12H00	Après-Midi 13H00-17H00
Lundi 20 juin	**Sections industrielles** **1TU, 1MELEC, 1PCEPC , 1 BMA, THO**	**Sections industrielles** **1TU, 1MELEC, 1PCEPC , 1 BMA, THO**
Mardi 21 juin	**Sections tertiaires** **1AGORA, 1OTM, 1ACC, 1COM, 1VENTE**	**Sections tertiaires** **1AGORA, 1OTM, 1ACC, 1COM, 1VENTE**
Jeudi 23 juin	**Sections industrielles** **TTU, TMELEC, TPCEPC , 2 BMA**	**Sections industrielles** **TTU, TMELEC, TPCEPC , 2 BMA**
Vendredi 24 juin	**Sections tertiaires** **TAGORA, TOTM, TACC, TCOM, TVENTE**	**Sections tertiaires** **TAGORA, TOTM, TACC, TCOM, TVENTE**
Lundi 4 juillet	**Sections industrielles** **2MTNE, 2MRPMI, 2MPMIA , 2HO**	**Sections industrielles** **2MTNE, 2MRPMI, 2MPMIA , 2HO**
Mardi 5 juillet	**Sections tertiaires** **2GATL, 2MRC**	**Sections tertiaires** **2GATL, 2MRC**

Dates de distribution des livres :

Dates	Matin 9H00-12H00	Après-Midi 14H-16H30
Vendredi 26 aout	Lycée Dassault : 2ndes	Lycée Dassault : 1ères
Mardi 30 août		Lycée Dassault : Terminales
Jeudi 1er septembre	Internes	Retardataires
Vendredi 2 septembre	Retardataires	

BON DE COMMANDE – ADHESION FCPE 2022-2023

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE…….

NOM ET PRENOM DU PARENT ADHERENT ……..

ADRESSE ……...

CODE POSTAL + VILLE……...

N° de téléphone……

MAIL DU PARENT (en majuscules) ……...

Avez-vous un autre enfant inscrit à Daguin ou à Dassault : ……

Choisissez le type d'adhésion

- ☐ 14.35 € adhésion de base
- ☐ 4 € abonnement à la revue des parents
- ☐ 3.40€ si vous adhérez déjà dans un autre établissement pour 2021-2022 (justificatif obligatoire)
- ☐ 0 € si vous avez déjà un enfant sur Dassault OU Daguin

Souhaitez-vous participer à la vie de la FCPE :

(Entourez votre réponse)

Être délégué au conseil de classe	OUI NON
Participer au Conseil d'Administration	OUI NON
Participer aux activités du conseil local	OUI NON
Participer à la Bourse aux livres (bénévole)	OUI NON
Recevoir les informations de l'association	OUI NON

CLASSE RENTREE 2022-2023

SECONDE
- ☐ GATL
- ☐ MPMIA
- ☐ MRPMI
- ☐ MRC
- ☐ MTNE

PREMIERE
- ☐ AGORA
- ☐ ACC
- ☐ COM
- ☐ (PCEPC)MPMIA
- ☐ (TU)MRPMI
- ☐ (MELEC)MTNE
- ☐ OTM
- ☐ VENTE

TERMINALE
- ☐ AGORA
- ☐ ACC
- ☐ COM
- ☐ PCEPC
- ☐ TU
- ☐ MELEC
- ☐ OTM
- ☐ VENTE

Section HORLOGERIE
- ☐ CAP HO 1ère année
- ☐ CAP HO 2ème année
- ☐ 1ère BMAHO
- ☐ Term BMA HO

Prix des manuels scolaires pour l'année 2022/2023 non connus à ce jour (Nous n'avons pas encore les listes des professeurs). Les prix seront affichés à nos permanences.

Un acompte de 30 euros sera demandé pour toute commande de livres. Le solde sera à régler à la livraison des manuels scolaires.

Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus et approuve le règlement Bourse Aux Livres.
Je m'engage à restituer en BON ETAT les manuels scolaires en location en fin d'année.
SIGNATURE :

Cadre réservé à notre association :

DATE	MONTANT VERSE	MODE DE PAIEMENT	N°CHEQUE/N°RECU

REGLEMENT DE LA BOURSE AUX LIVRES – Lycée DASSAULT

L'adhésion :

L'adhésion à la FCPE est obligatoire.
Si vous avez plusieurs enfants scolarisés au lycée Daguin et au lycée Dassault, vous ne paierez qu'une seule adhésion.
Si vous souscrivez une adhésion pour un enfant scolarisé dans un autre établissement en 2022/2023, vous paierez une adhésion réduite à 3.40€ à notre conseil local. Un justificatif vous sera demandé.
L'adhésion est déductible des impôts, un justificatif-vous est donné le jour de la remise des livres contre le paiement de votre adhésion.

La bourse aux livres est organisée en 2 étapes :

- **La reprise des livres fournis par notre conseil local en début d'année, la réservation des manuels scolaires et la commande des consommables :**

  Les livres doivent être restitués aux dates prévues selon notre planning. La nouvelle commande doit être passée en même temps.
  - Les élèves de la section MRPMI (TU) doivent venir à nos permanences nous restituer les livres en location avec leur bon de commande pour l'année suivante accompagné d'un moyen de paiement si vous souhaitez commander les livres pour la rentrée 2022.
  - Les élèves de terminale doivent rendre tous leurs livres en location avant le 24 juin.
  - Les nouveaux élèves doivent également venir à nos permanences avec leur bon de commande rempli accompagné d'un chèque si vous souhaitez adhérer et/ou si vous souhaitez commander des livres consommables.

  Les prix des consommables vous seront donnés à nos permanences.
  → **Pour valider la commande des livres « consommables » 30 euros d'acompte vous seront demandées. Le solde de la facture sera à régler fin août au moment de la distribution des livres.**

  Moyens de paiement acceptés : chèque libellé au nom de la FCPE Dassault, CB et espèces.
  Notre conseil local peut accorder des facilités de paiement (ex : 3 chèques avec intervalles d'encaissement d'un mois). Vous pouvez aussi demander auprès de l'administration du lycée un dossier d'aide appelé Fonds Social Lycéen (FSL). Le responsable Bourse Aux Livres vous donnera toutes les informations nécessaires. Ce fonds social s'adresse aux familles en difficultés financières. Ces familles peuvent solliciter cette aide pour des dépenses liées à la scolarité comme les livres consommables, les frais de cantine ou les frais de transport.

- **La distribution des manuels scolaires et livres « consommables » (Fichiers d'activités):**

  La distribution s'effectue suivant les dates prévues dans notre planning fin août et début septembre.

  Aucun livre « consommable » ne sera distribué avant le paiement total de la commande.
  En cas d'annulation de la commande vous devez nous en avertir avant le début des distributions fin août. Passé ce délai, les arrhes ne seront plus remboursées.
  Si vous ne récupérez pas vos livres aux dates de distribution en Août et si nous ne recevons aucune nouvelle de votre part, les livres seront considérés comme abandonnés et notre conseil local pourra en disposer à sa convenance.

  L'élève s'engage à restituer les manuels scolaires loués en fin d'année.